



Editorial L'appel des jeunes

Il est important pour la jeunesse suisse de recevoir une bonne formation. C'est ce que montre le baromètre de la jeunesse 2010 de l'institut de recherche gfs.bern, où la formation pointe au sixième rang des préoccupations, avec 75%. Pour les jeunes, les amis (91%), la famille et le partenaire (87%), un métier passionnant (82%) ou profiter de la vie (81%) sont encore plus importants.

Quant à la population helvétique dans son ensemble, elle considère à 97% que le soutien à la formation est l'un des objectifs politiques prioritaires de la Suisse. Le soutien à la recherche constitue même pour les Suisses le troisième plus important objectif politique après la lutte contre le chômage des jeunes et la sécurité sociale (chacun à 99%).

Ces résultats ne concernent pas une élite, mais environ 1,5 millions de jeunes en formation générale, professionnelle et tertiaire. Ces trois domaines constituent le meilleur potentiel d'innovation du pays. Les responsables cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et les (toujours deux) conseillers fédéraux responsables de la formation doivent donc forger une alliance nationale pour cette ressource essentielle qu'est la jeunesse.

Une excellente formation permettra à la jeune génération de s'armer face aux défis de notre société. En tant que parlementaires, nous devons défendre les budgets adéquats.

Kathy Riklin, conseillère nationale, membre du bureau du Team politique

FUTURE

Les étudiants étrangers suisses

L'accroissement du nombre d'étudiants étrangers en Suisse préoccupe certains responsables académiques et suscite des interventions politiques. La qualité de nos hautes écoles est-elle en danger? Tour d'horizon d'une problématique complexe, où la question de la capacité d'accueil de nos hautes écoles est déterminante.

En 2009, les hautes écoles universitaires suisses accueillaient 126'000 étudiants. dont 26'000 ayant obtenu un diplôme de fin d'études secondaires dans un autre pays, soit 21% des étudiants. Si l'on prend en considération les différentes filières, on constate que les étudiants étrangers représentent 12% des étudiants au niveau du bachelor et 25% des étudiants au niveau du master. La proportion chez les doctorants est de 46%, mais il faut rappeler que le nombre de personnes concernées est restreint. Quant aux disciplines touchées, elles changent au fil du temps, l'architecture étant à ce jour l'un des domaines apparemment les plus concernés. C'est ce qui ressort des chiffres établis par l'Office fédéral de la statistique.

Douze situations différentes

La proportion d'étudiants étrangers oscille entre 6,9% et 60% dans les universités cantonales et les EPF suisses. La situation crée davantage de discussions en Suisse alémanique, notamment à Bâle, qui a vu son pourcentage d'étudiants étrangers passer de 16 à 20% en cinq ans, ou à l'EPFZ où ce pourcentage est passé de 19 à 29%. De plus, les hautes écoles universitaires développent chacune leur stratégie, comme l'a relevé en décembre devant le Conseil des Etats le conseiller fédéral Didier Burkhalter. Ainsi l'EPFL adoptet-elle une stratégie de grande ouverture

avec + 5% d'étudiants étrangers en cinq ans. Il en est de même à l'Université de la Suisse italienne, qui dépend de l'ouverture à l'Italie, où le pourcentage d'étudiants étrangers est passé de 47 à 60%.

Des spécialistes qui font défaut

Cet intérêt pour les universités cantonales et les EPF suisses ne date pas d'aujourd'hui. Il s'agit d'une constante à travers les siècles et les effets se font ressentir sur le développement économique et la compétitivité de notre industrie. Le fait de compter 46% de doctorants étrangers peut être perçu comme une reconnaissance de la qualité de notre formation tertiaire (soulignée par tous les rankings mondiaux). Ces jeunes étrangers sont en grande partie ceux que l'on s'arrache à l'étranger. Remarquons aussi que dans de nombreux secteurs, le marché de l'emploi est à sec: notre pays manque de diplômés en sciences techniques, en ingénierie ou encore dans les professions de la santé. Et n'oublions pas les quelque 6000 médecins étrangers qui soignent les Suisses.

Le critère de la capacité d'accueil

Certes, dans certaines disciplines, dans quelques institutions de formation et au niveau du master, l'accroissement est marqué; les responsables se trouvent face à des difficultés d'accueil. C'est d'ailleurs le critère de la capacité d'accueil qui permet de maîtriser la situation. Le Conseil des EPF a choisi la solution d'une modification de la Loi sur les EPF qui doit lui permettre de limiter les admissions d'étudiants en cas d'engorgement (lire en page 4). Dans certains cas, l'intervention au niveau d'une ordonnance pourrait aussi suffire, d'un point de vue juridique.

Suite à la page 2

Suite de la page 1

L'accueil d'étudiants étrangers a des impacts positifs sur les plans économique, scientifique, culturel et social. Mais le critère de la capacité d'accueil, avec les locaux et l'encadrement qu'il implique, doit être respecté. Il s'agit donc de trouver des moyens pour maîtriser le phénomène. Certains sont législatifs, d'autres financiers. Le Gouvernement a promis des propositions d'actions. Elles permettront le débat politique et une réelle pesée des intérêts. Dans l'intervalle, évitons l'émotion et refusons de parler «d'afflux» (Zustrom) et «d'invasion» (Ansturm) alors qu'il s'agit d'un accroissement maîtrisé ici, maîtrisable là. (cc)

news

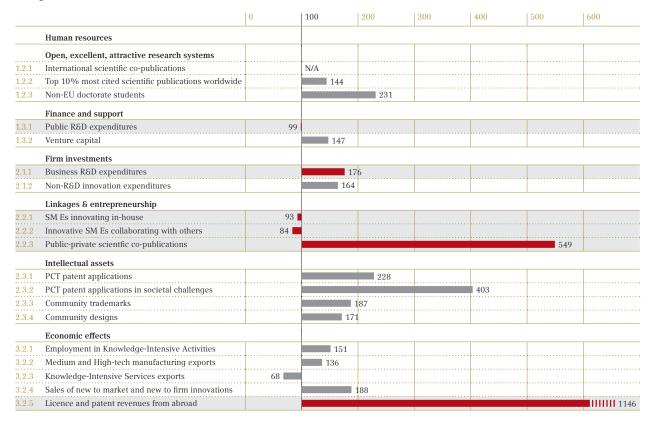
Innovation

Forces et faiblesses de la Suisse

La Suisse se place au premier rang du European Innovation Scoreboard 2010 (EIS) pour la troisième fois consécutive. Elle obtient cette excellente position grâce à une croissance de sa performance d'innovation de plus de 4%. En comparaison, la croissance d'autres pays leaders du groupe EIS tels que la Suède,

le Danemark ou la Finlande se situe entre 2 et 3%. D'après le rapport, la Suisse dispose d'un système scientifique excellent et ouvert, et elle garantit la protection des marques. Par contre, l'innovation dans le domaine des PME est plutôt faible et la part d'investissements provenant d'argent public dans le domaine recherche et développement (R&D) également (voir graphique). La Suisse, comme la plupart des pays concernés par l'étude, doit sa performance d'innovation avant tout aux investissements privés dans le domaine R&D.

European Innovation Scoreboard 2010: Suisse



Indicator values relative to the EU27 (EU27=100) Quelle: European Innovation Scoreboard 2010

nells

Message FRI 2012

Soutenir les HES et la formation professionnelle

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) est entrée en matière le 21 janvier 2011 sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2012 (Message FRI). Elle a décidé d'augmenter le plafond des dépenses pour la formation professionnelle et les hautes écoles spécialisées. La Confédération peut ainsi assurer en grande partie sa participation aux coûts de formation professionnelle (25%) et aux coûts d'investissement et de fonctionnement des hautes écoles spécialisées (30%) telle que définie par la loi.

La CSEC-E renonce à modifier les mesures d'économie prévues par le Programme de consolidation 2012/2013 (PCO) car ces corrections peuvent être apportées dans le cadre du budget 2012. Le Conseil des Etats se penchera sur le Message FRI 2012 lors de la session de printemps, le 17 mars 2011.

Loi sur l'aide aux hautes écoles

Département de l'éducation plébiscité

En février 2011, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a examiné la Loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE, 09.057). Elle a approuvé à une large majorité une proposition qui vise indirectement à créer un département de l'éducation.

Ainsi, «le membre du Conseil fédéral responsable de la formation, de la recherche et de l'innovation» siègerait à la Conférence plénière et au Conseil des hautes écoles. La CSEC-N a en outre décidé de déposer une initiative de commission qui prévoit, si le Conseil fédéral ne regroupe pas la formation, la recherche et l'innovation au sein d'un même département pour la nouvelle législature, de modifier la Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration.

De plus, la composition des organes des hautes écoles a suscité de vives discussions. La question de savoir si la conférence plénière de la Conférence des hautes écoles serait encore efficace avec 27 membres (26 cantons et le conseiller fédéral responsable) a été fortement débattue. La CSEC-N a toutefois rejeté les demandes visant à exclure de la conférence plénière les cantons sans haute école afin de ne pas nuire au concordat sur les hautes écoles. La CSEC-N a en outre modifié l'intitulé de la loi en français. Le Conseil national traitera de la LAHE le 12 avril 2011 lors de la session de printemps.

Agence pour la promotion de l'innovation

La CTI sous une nouvelle forme juridique

Depuis le 1er janvier 2011, la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) a pris une nouvelle forme juridique et est devenue une commission décisionnelle indépendante de l'administration.

Composée de 58 membres, elle est présidée par Walter Steinlin, responsable de Swisscom Outlook et entre autres membre du Conseil de fondation de l'Institut de recherche IDIAP à Martigny,

et dirigée par Klara Sekanina. La nouvelle forme juridique de la CTI fait suite à la révision partielle de la Loi sur la recherche de 2009. La CTI est rattachée au Département fédéral de l'économie (DFE) mais reste indépendante de l'administration. Cette nouvelle organisation devrait laisser plus de liberté dans les décisions d'encouragement et dans la mise au point d'instrument d'encouragement. La CTI pourra ainsi réagir de manière plus flexible aux besoins des chercheurs, des PME et des institutions de recherche.

Programme de consolidation

Abandon du réexamen des tâches

Grâce à un excédent de 3,6 milliards de francs sur le compte 2010, le Conseil fédéral a décidé de ne pas mettre en œuvre intégralement le Programme de consolidation 2012/2013 (PCO), du moins en 2012. Ainsi le réexamen des tâches, qui a été refusé le 14 janvier 2011 par la Commission des finances du Conseil des Etats, pourrait être abandonné. Les autres mesures, soit la compensation des mesures de stabilisation, la correction du renchérissement, les coupes interdépartementales dans l'administration et la correction en fonction des intérêts passifs devraient être maintenues. Le PCO sera traité par le Conseil national à la session de printemps, le 17 mars 2011.

Actualités sur le site de FUTURE

Sur le site web www.reseau-future.ch, vous trouverez des informations actuelles sur la recherche, formation et l'innovation.

SMS

Le domaine FRI recevra 50 millions de francs en plus en 2015

Grâce à l'excédent de 3,6 milliards de francs sur le compte 2010, le Conseil fédéral a corrigé l'ordre des priorités des domaines d'activité. Ainsi, les groupes Formation et recherche et Trafic recevront chacun, en 2015, des ressources supplémentaires de 50 millions de francs. En 2016, chaque groupe pourrait recevoir 100 millions de francs supplémentaires.

Les essais de dissémination de blé OGM sont très coûteux

Les essais de dissémination de blé génétiquement modifié sont coûteux. Pour chaque franc dépensé pour la recherche, 1,26 francs supplémentaires ont dû être investis dans les mesures de protection et de biosécurité durant les essais à Reckenholz et à Pully. Tel est le résultat d'une étude du Programme national de recherche «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées» (PNR 59).

Le CEPF veut limiter l'admission des étudiants externes

Le Conseil des EPF a soumis une demande de modification de la Loi sur les EPF au Département fédéral de l'intérieur. Il souhaite recevoir la compétence de limiter l'admission des étudiants externes dans un semestre supérieur de bachelor ou au master en cas d'engorgement. Le Conseil des EPF aimerait que le Parlement traite de la révision de la loi dans le cadre du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2013 à 2016 (Message FRI).

La Suisse est quatrième aux ERC Advanced Grants 2010

Le Conseil européen de la recherche (ERC) a remis les ERC Advanced Grants 2010 à 266 lauréats, dont 21 sont issus des institutions de recherche suisses. La Suisse se trouve ainsi derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, à la quatrième place du classement par pays. Les lauréats ont été choisis parmi 2000 candidatures. Les Advanced Grants soutiennent des projets de recherche fondamentale menés par des chercheurs de pointe établis. La Suisse peut profiter des subsides de l'ERC car elle est associée au 7e Programme-cadre de recherche de l'Union européenne (FP7).

Heinz Gutscher est le président des Académies des sciences

Le professeur Heinz Gutscher préside les Académies suisses des sciences depuis le 1^{er} janvier 2011. Il succède ainsi au professeur Peter Suter qui a présidé les Académies en 2009 et 2010. Heinz Gutscher reste également président de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH).

La recherche suisse reconnue au niveau mondial

Après les études américaines, ce sont les études réalisées en Suisse qui ont été citées le plus souvent entre 2005 et 2009. Les travaux de recherche helvétiques figurent ainsi parmi les plus reconnus au niveau mondial, comme le montre une enquête réalisée par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER). La Suisse fait aussi partie des pays les plus compétitifs en matière de coopérations avec l'étranger et de nombre de publications scientifiques.

La perméabilité entre les types de hautes écoles augmente

Comme le montre le rapport Baromètre de Bologne 2010 de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la perméabilité entre les divers types de hautes écoles continue d'augmenter. Les étudiants passent avant tout d'une haute école spécialisée à une haute école universitaire. Le taux de passage entre le bachelor et le master reste très élevé dans les universités (88%), alors qu'il se

situe aux alentours des 20% dans les hautes écoles spécialisées.

www.bfs.admin.ch → Education, science →
Actualités → Publications

Ralph Eichler réélu président de l'EPFZ

Sur proposition du Conseil des EPF, le Conseil fédéral a reconduit le professeur Ralph Eichler à la présidence de l'EPFZ. Son second mandat commencera le 1^{er} septembre 2011.

La rectrice de la Haute école de Lucerne démissionne pour fin 2011

La professeure Sabine Jaggy, rectrice de la Haute école de Lucerne, démissionne pour la fin de l'année, après dix ans d'activité au sein de l'établissement. Son successeur n'est pas encore désigné. Sa nomination est du ressort du Conseil suisse des hautes écoles.

Recommandations pour le conseil scientifique en politique

Les Académies suisses des sciences ont publié des recommandations à l'intention des chercheurs qui donnent des conseils aux politiciens. Ces recommandations devraient favoriser un conseil scientifique de qualité dans le domaine politique.

www.academies-suisses.ch → Publications →
Directives et recommandations

Impressum

Münstergasse 64/66 3011 Berne tél. 031 351 88 46 fax 031 351 88 47 www.reseau-future.ch

© Réseau FUTURE 2011

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.